

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU TRAVAIL
ADMINISTRATION DES MINES

ANNALES DES MINES
DE BELGIQUE

[622.05]

ANNÉE 1910

TOME XV, 2^{me} LIVRAISON



BRUXELLES
IMPRIMERIE L. NARCISSE
1, rue du Presbytère, 4
1910

15

Résumé des principales circonstances de l'accident

Dès ouvriers se rendaient, après deux jours de chômage, au montage amorcé dans Fécher, à l'extrémité d'une bacnure (bouveau, galerie à travers bancs) ; le travail n'avait pas été visité au préalable. Les lampes s'éteignirent par suite de la présence de grisou dans la bacnure ; un jeune ouvrier voulut rallumer la sienne à l'aide d'allumettes ; une explosion formidable se produisit. Deux ouvriers furent tués sur le coup, les trois autres succombèrent à leurs brûlures.

La ventilation du montage étant interrompue chaque nuit, il s'y trouvait toujours des accumulations de gaz à la reprise du travail le matin.

Une mine chargée de poudre noire comprimée, amorcée au fétu, était forcée au bossyement d'une voie de retour d'air ; sa déflagration mit le feu à du grisou qui se dégageait par une faible cassure du toit, à 4 mètres en arrière, et occasionna un commencement d'incendie.

Un ouvrier qui regagnait le puits par le retour d'air, tomba sans feu à la tête d'une taille et voulut rallumer, à l'aide d'allumettes, sa lampe de sûreté préalablement ouverte à l'aide d'une fausse clef. Une explosion de grisou se produisit et des flammes apparurent même au pied de la taille où se trouvaient d'autres ouvriers qui s'enfuirent. On retrouva la victime légèrement brûlée aux mains ; elle avait succombé à l'asphyxie ou au shock cérébral.

La ventilation était peu satisfaisante.

La lampe d'un boute-feu s'était éteinte dans une voie intermédiaire à l'endroit d'un éboulement qui venait de se produire, soit à cause de l'abondance de grisou, soit parce que l'ouvrier avait buté contre les pierres tombées. Le boute-feu voulut, à l'aide d'allumettes, rallumer sa lampe ; une forte explosion se produisit, causant un éboulement important sur plusieurs mètres de longueur. La galerie longeait, au toit, un massif de charbon, laissé dans la couche (en dressant).

Une mine forcée au toit d'un plan incliné en recarrage, chargée d'une demi-cartouche d'explosif Favier n° 1 et amorcée à la mèche, fut mise à feu après constatation d'absence de grisou ; les ouvriers perçurent deux explosions distinctes, la seconde moins forte. En revenant à front, ils virent brûler du grisou à l'emplacement du fourneau ; la flamme fut éteinte après 1/4 heure d'efforts. Le grisou était dégagé par une cassure mise à jour par l'explosion de la mine.

Nos d'ordre	DATES des inflammations	NOMS des MINES	Désignation des PUITS	Profondeur de l'étage mètres	COUCHES exploitées	Ouvriers		CAUSE de l'inflammation
						tués	blessés	
21	15 janvier 1894 7 heures	Falisolle (Namur)	Réunion	400	Grande Veine	»	3	Explosion d'amorces de jouets. —XI
22	26 février 1894 6 heures	Blaton (Couchant de Mons)	N° 1 (Négresse)	111	Présidente	»	1	Emploi de lampes à feu nu I
23	7 avril 1894 2 1/2 h.	Gouffre (Charleroi)	N° 7	587	Gros-Pierre	3	»	Allumage par la mèche IX
24	12 mai 1894 1 heure	Trieu-Kaisin (Charleroi)	N° 10	291	6 Paumes	1	1	Coup de mine VIII
25	27 mai 1894 1 heure	Bois de La Haye (Charleroi)	N° 4 ou Viernoy	600	Veine D	9	1	Coup de mine VIII

Résumé des principales circonstances de l'accident

Un hiercheur, se rendant à son poste avec quelques camarades, s'amusa à faire éclater des amorces en papier dans un pistolet d'enfant ; dans la voie de Grande Veine, à proximité d'un dérangement, il tira un coup en l'air : une accumulation de grisou existant au ciel de la voie prit feu et brûla trois hiercheurs.

Un burquin de 6 mètres avait été pratiqué, en montant, de la couche Tournaisienne, vers les remblais de la « Présidente » supérieure ; un trou de sonde avait recoupé les remblais de celle-ci ; le lundi matin, après un jour de chômage, la victime se rendait à front, lorsque sa lampe à feu nu mit le feu au matelas de grisou qui s'était accumulé à front du montage.

Une forte mine, chargée de dynamite et de Favier, avait été creusée au toit, au bosseyement d'une voie intermédiaire ; elle était amorcée à l'aide d'une mèche : la mise à feu eut lieu en appliquant un morceau d'amadou en ignition ; une formidable explosion de grisou se produisit, suivie peu après d'une détonation plus faible. L'enquête a établi que des accumulations de grisou se produisaient souvent à cette voie et une heure avant l'accident, le boute-feu y avait été vu, battant l'air pour en déloger le grisou.

On a supposé que le grisou avait été allumé par les étincelles de la mèche, l'explosion de la charge ayant suivi celle du gaz.

Dans un bosseyement, deux mines chargées de 400 et 200 grammes de grisoutite avaient été creusées dans le mur et amorcées simultanément à l'aide de deux mèches de longueurs différentes ; à l'explosion de la première charge, succéda une inflammation de grisou qui vint atteindre deux ouvriers garés dans la taille supérieure. Des cassures au toit dégagèrent du grisou en assez grande quantité.

L'une des mines était forée dans un veinat de 6 à 7 centimètres d'épaisseur.

Un dérangement s'était marqué au *pilier* (galerie de retour d'air) d'une taille par un *relai* (saillie) du toit ; une mine chargée d'explosif Favier n° 1 et amorcée électriquement fut pratiquée dans la saillie pour régulariser la section de la galerie. L'explosion de la charge provoqua une inflammation de grisou et de poussières, qui ravagea tout le chantier. Une forte excavation existant au-dessus du boisage de la voie, à front de taille, avait servi de réservoir au grisou.

Nos d'ordre	DATES des inflammations	NOMS des MINES	Désignation des PUIITS	Profondeur de l'étage mètres	COUCHES exploitées	Ouvriers		CAUSE de l'inflammation
						tués	blessés	
26	2 juin 1894 1 1/2 h.	Trieu-Kaisin (Charleroi)	N° 8 (Pays-Bas)	836	Bouveau (Veine Anglaise)	3	1	Coup de mine VIII
27	17 juin 1894 6 heures	Bois-de-Boussu (Couch. de Mons)	N° 4 (Alliance)	583	Famenne	2	»	Coup de mine VIII
28	29 juin 1894 23 1/2 heures	Charbonn. Réunis (Charleroi)	N° 2	580	Maton ou 6 Paumes	2	5	Coup de mine VII
29	3 novembre 1894 22 1/2 heures	Houssu (Centre)	N° 9	704	Grande Veine	»	3	Coup de mine VII
30	4 novembre 1894 1 heure	Prés de Fléron (Liège)	Charles	313	Angélie	»	3	Coup de mine VII
31	9 novembre 1894 8 1/2 heures	Bonne-Espérance à Montigny-s/S. (Charleroi)	Sainte Zoé	200	10 Paumes	1	7	Coup de mine VII

Résumé des principales circonstances de l'accident

Une mine forée à la couronne d'un bouveau allant de 10 Paumes à 8 Paumes, fut chargée de 150 grammes de grisoutite et amorcée électriquement. La détonation provoqua une forte explosion de grisou. Le bouveau avait recoupé, à 5 mètres du front de taille, la couche Anglaise, qui avait donné un fort dégagement de grisou. Lors de l'enquête, le grisou existait encore en plusieurs endroits au toit du bouveau; l'enquête a révélé que le boute-feu (l'une des victimes) faisait usage d'explosifs, même au cas où il constatait du grisou au toit de la galerie.

Au coupage d'une voie, la déflagration de deux mines chargées de dynamite et tirées simultanément à l'électricité occasionna l'inflammation d'un mélange de grisou et de poussières. Les deux porions qui exécutaient ce travail reçurent des brûlures mortelles. La ventilation — c'était un dimanche — était beaucoup plus faible qu'à l'ordinaire.

Une mine de 1^m 80 de longueur, chargée de 3^k 5 environ de poudre noire comprimée, était forée dans le mur gréseux de la veine, en tête d'une taille chassante, où, par suite du retard du bosseyement, les remblais étaient distants de 8 mètres du front de taille; des cassures au toit et au mur débitaient du grisou. L'amorçage était fait à la mèche. Le chef porion de nuit mit le feu à la mine, malgré les circonstances réalisant le maximum de danger. Une violente inflammation se produisit, tuant le porion et un coupeur-voies, et blessant grièvement cinq ouvriers occupés dans le chantier.

Au coupage de la voie de retour d'air d'un chantier, une mine creusée en mur, chargée de poudre comprimée et amorcée à la mèche, provoqua une inflammation de grisou. Une coupe donnant du gaz existait au mur. La disposition vicieuse d'un plan incliné donnait facilement un court circuit nuisant à la ventilation des tailles.

Une mine plongeante, chargée de 240 grammes de lithotrite (poudre comprimée) et amorcée à la mèche, était creusée au bosseyement d'une voie, en tête d'une taille. La mine fit canon et enflamma une nappe de grisou existant au toit de la galerie. Le boute-feu avait cru que cette nappe serait inoffensive parce que, quelques jours auparavant, il avait commis la même imprudence sans suite fâcheuse.

Contrairement aux prescriptions relatives aux mines à grisou, deux mines chargées de poudre noire comprimée, forées en veine à front d'une taille, furent amorcées à l'aide de mèches et mises à feu simultanément; une inflammation de grisou suivit l'explosion des mines et brûla grièvement huit ouvriers — dont un mortellement — garés dans un plan incliné. La bourrage était fait de poussières de charbon mouillées.

Nos d'ordre	DATES des inflammations	NOMS des MINES	Désignation des PUITS	Profondeur de l'étage mètres	COUCHES exploitées	Ouvriers		CAUSE de l'inflammation	Résumé des principales circonstances de l'accident
						tués	blessés		
32	18 janvier 1895 1 heure	Houssu (Centre)	N° 6	597	8 Paumes	»	1	Inflammat. par lampe détérior. IV	Un coup de pic donné malencontreusement perfora les toiles d'une lampe de sûreté (lampe genre Marsaut, dite de porion) pendue en tête d'une taille ; une légère inflammation de grisou en fut la conséquence.
33	29 juillet 1895 5 heures	Charbonnages Strépy et Thieu (Centre)	St-Alphonse	394	Engin	1	»	Allumage par lampe à feu nu I	Un ouvrier, se rendant à son travail le lundi matin, porteur de sa lampe à feu nu, enflamma du grisou accumulé en tête d'une taille par suite de la suppression de la ventilation depuis le samedi (une porte unique assurant la ventilation de ce travail était restée ouverte). Ce siège était classé comme non grisouteux.
34	29 novembre 1895 6 1/2 heures	Bonne-Espérance à Lambusart (Charleroi)	N° 1	558	Grand Défoncement	»	1	Inflammat. par lampe defect. IV	Un ouvrier arrivait le matin à une petite taille préparatoire aérée par canars soufflants ; s'apercevant qu'il y avait du grisou à front, il retira brusquement sa lampe, mais ce mouvement enflamma le grisou. La lampe dont l'ouvrier était porteur était une lampe Mueseler, dépourvue de toile horizontale et de cheminée, donc transformée en une lampe Davy, non autorisée.
35	30 novembre 1895 5 1/2 heures	Maurage (Centre)	N° 1	550	Gde Veine	»	2	Inflammat. par lampe defect. IV	Un ouvrier arrivant à la taille le matin éleva sa lampe pour éclairer un compagnon : du grisou accumulé en tête de la taille prit feu et occasionna des brûlures aux deux ouvriers. La lampe (Mueseler) portait un verre ébréché qui n'était plus en contact en deux points avec la toile horizontale de la lampe.
36	8 février 1896 12 heures	Sacrè-Madame (Charleroi)	St-Théodore	656	Bouveau entre Grand-Vivier et Crèveccœur	»	»	Allumage par la mèche IX	Un nouveau montant, creusé dans des cuérelles (grès) très dures, avait été abandonné pendant plusieurs mois à cause de la présence du grisou. On reprit le creusement à la poudre noire, avec amorçage à la mèche ; la mise à feu de la mèche d'une mine enflamma du grisou qui se dégageait par une fissure de la roche et qui se mit à brûler comme un bec de gaz ; le boute-feu s'enfuit pour éviter les effets de l'explosion de la mine ; après celle-ci, le grisou sortant à différentes places de la couronne du nouveau brûlait avec des flammes atteignant jusque 3 mètres de longueur. — On parvint à éteindre les flammes sans aucun accident de personne.
37	20 février 1896 16 1/2 heures	Strépy et Thieu (Centre)	St-Alexandre	266	Engin	»	2	Inflammat. par lampes à feu nu I	Deux coupeurs-voies arrivant à leur travail porteurs de lampes à feu nu, enflamèrent du grisou qui s'était accumulé entre les deux postes, par suite de l'ouverture d'une porte d'aérage assurant la ventilation de la taille. Le gaz provenait d'anciens travaux vers lesquels se dirigeait la taille. Le siège était classé dans les mines sans grisou.

Nos d'ordre	DATES des inflammations	NOMS des MINES	Désignation des PUITES	Profondeur de l'étage mètres	COUCHES exploitées	Ouvriers		CAUSE de l'inflammation	Résumés des principales circonstances de l'accident
						tués	blessés		
38	9 avril 1896 22 h. 20'	Centre de Gilly (Charleroi)	St-Bernard	728	10 Paumes	»	2	Coup de mine VII	Une mine chargée de 850 grammes de grisoutite, forée au mur au bosseyement d'une voie intermédiaire, a fait canon et provoqué une inflammation de grisou qui se propagea dans la galerie et les deux tailles immédiatement voisines.
39	8 juillet 1896 16 1/2 heures	Mariemont (Centre)	La Réunion	600	Olive	»	1	Coup de mine VII	Au coupage d'une voie dans une exploitation en tailles montantes, une mine forée au mur et chargée de poudre noire a provoqué l'inflammation d'une faible quantité de grisou; on a supposé que le gaz s'était dégagé par le fond du trou de mine, qui avait recoupé la veine par suite d'un relai du mur. Le siège était classé comme sans grisou.
40	23 octobre 1896 18 heures	Charbonn. Réunis de Charleroi (Charleroi)	N° 2 M B	580	Bouveau	»	»	Coup de mine VII	Dans le creusement d'un bouveau de détour, à l'envoyage, une mine forée au sol et chargée de poudre comprimée, enflamma du grisou qui ne tarda pas à s'éteindre de lui-même. La mine avait recoupé une cassure et était proche d'un veinat.
41	5 mai 1897 14 1/2 heures	Bois Communal (Charleroi)	Ste-Henrtte	394	Gros-Pierre	»	1	Rupture de verre III	Un abateur travaillait sur plancher au coupement d'une taille où du grisou se montrait en quantité importante par suite de la proximité d'un crochon; au cours de son travail, l'ouvrier tomba à la renverse et son pic vint malencontreusement perforer le verre de sa lampe placée en arrière: une inflammation locale de grisou se produisit immédiatement.
42	22 mai 1897 14 1/2 heures	Est de Liège (Liège)	Bois de Breux	187	Diamant	»	2	Lampe détériorée IV	A la tête d'une taille longeant une étroite et ventilée avec aérage descendant, un ouvrier, au cours de son travail, donna un coup de hache sur sa lampe Mueseler et détermina l'inflammation d'une légère accumulation de grisou.
43	30 octobre 1897 10 1/2 heures	Bascoup (Centre)	N° 4	510	Bouveau au midi de Gde-Veine du Parc	»	»	Coup de mine VII	Une mine de poudre comprimée venait d'être tirée à front d'un bouveau de reconnaissance; deux ouvriers, revenant à front pour juger de l'effet de la mine, virent dans un des angles supérieurs un petit nuage: au moment où l'un d'eux approchait sa lampe Mueseler, une flamme, disent-ils, surgit d'une cassure du toit et du grisou brûla pendant quelques secondes. — On a supposé que la lampe, défectueuse, avait mis le feu au grisou. — Il est possible aussi, même probable, que le coup de mine ait enflammé ce dernier et que les ouvriers ne l'aient remarqué qu'au moment où l'un d'eux approchait sa lampe.
44	12 novembre 1897 4 heures	Ham-s/Sambre (Namur)	Ste-Juliette	85	Jacques Haut	»	1	Lampe défectueuse IV	Un montage de 10 mètres de hauteur, pratiqué à l'extrémité d'une voie de chassage de 8 mètres, était en creusement dans la couche Jacques Haut en dressant, sans aucun dispositif d'aérage; après une interruption de travail, la victime remontait à front: tenant entre les dents une lampe non fermée à clef et pourvue d'une simple toile: le grisou accumulé en tête de l'excavation prit feu et le brûla légèrement, — Le siège était classé comme non grisouteux.

Nos d'ordre	DATES des inflammations	NOMS des MINES	Désignation des PUITES	Profondeur de l'étage mètres	COUCHES exploitées	Ouvriers		CAUSE de l'inflammation
						tués	blessés	
45	12 mars 1898 17 1/2 heures	Houssu (Centre)	N° 6	597	Chandelle	»	1	Ouverture de lampe II
46	25 mars 1898 1 heure	Hasard (Liège)	Cinq-Gustave	440	Bouveau au Nord de Jeanne	4	1	Coup de mine VIII
47	25 mai 1898 vers 11 h. 45	Agrappe (Couché de Mons)	Crachet N°12	680	Torioire	16	»	Inflammation par une lampe défectueuse IV

Résumés des principales circonstances de l'accident

La victime, un coupeur-voie, a prétendu qu'un coup de pic malencontreux avait perforé les deux toiles de sa lampe dite de porion (type Marsaut), en provoquant une inflammation de grisou. — Il est plus probable encore que la lampe aura été ouverte et que la détérioration invoquée a été faite intentionnellement après l'accident.

Une petite mine de 0^m25 de profondeur, chargée de 100 grammes de dynamite, provoqua une inflammation de grisou qui se propagea dans la bacnure, de 54 mètres de longueur, et dans la costresse d'où elle prenait son point de départ. Le grisou apparaissait fréquemment à front de la bacnure. Les terrains étaient dérangés. — Au surplus, le dispositif de ventilation était vicieux : l'air avait passé sur d'autres travaux avant d'arriver à front de la bacnure.

L'accident est survenu dans un montage pratiqué dans une plateure de la couche Torioire, couche de près de 1 mètre d'ouverture, très grisouteuse (charbon à 22 % de matières volatiles).

Les effets calorifiques et mécaniques ont été relativement limités, bien que ces derniers aient été violents, surtout à la périphérie de la zone sinistrée.

Ce montage était formé d'une taille montante de 15 mètres de largeur, pourvue de trois voies, dont deux, les deux extrêmes, pour l'entrée et le retour d'air, et la troisième, celle du milieu, pourvue de couloirs en tôle, pour l'évacuation des charbons.

Les constatations ont démontré qu'il s'agissait bien d'une explosion de *grisou*, les poussières étant intervenues très peu.

Un affaissement du toit avec cassure (croquage) a provoqué une affluence anormale de grisou.

Il paraît résulter de l'ensemble des constatations faites que l'inflammation a été produite par une lampe Mueseler que l'on a retrouvée sur le sol, près du coin de la taille où le grisou devait être spécialement abondant. (La cassure était voisine).

La toile extérieure de cette lampe (non cuirassée, comme l'étaient toutes les lampes à cette époque) présentait à sa base un défaut qui la rendait inefficace.

On est autorisé à supposer que cette lampe sera tombée. Dans cette chute, produite dans une atmosphère inflammable, le courant de la lampe se sera renversé, la flamme aura gagné aussitôt la coiffe supérieure, ainsi que cela se passe toutes les fois que, au Siège d'expériences de Frameries, on soumet une lampe Mueseler non cuirassée à un courant ascensionnel ; la dite coiffe ayant un défaut, l'inflammation se sera transmise aussitôt à l'extérieur.

Nos d'ordre	DATES des inflammations	NOMS des MINES	Désignation des PUITS	Profondeur de l'étage mètres	COUCHES exploitées	Ouvriers		CAUSE de l'inflammation
						tués	blessés	
48	30 juin 1898 19 heures	Crahay (Liège)	Bas-Bois	242	Fécher	»	1	Ouverture de lampe II
49	3 juillet 1898 19 h. 30	Grand-Hornu (Coucht de Mons)	N° 7	708	Bouveau	1	2	Lampe défect. IV
50	10 juillet 1898 18 heures	Gouffre (Charleroi)	N° 5	417	Léopold	»	1	Explosifs mis à feu à l'air libre X
51	13 août 1898	Mariemont (Centre)	St-Arthur	583	Veine d'Or	8	10	Ouverture de lampe II

Résumé des principales circonstances de l'accident

Un ouvrier maçon, se rendant à son travail au puits d'aérage, traversait la communication entre les deux puits pratiquée dans la couche Fécher ; en voulant passer au-dessus d'un tas d'éboulis qui avait causé une excavation au toit, sa lampe mit le feu au grisou accumulé dans cette excavation. La lampe Mueseler de l'ouvrier, telle qu'il l'a présentée après l'accident, avait le verre brisé par un coup dirigé du dehors au dedans. — L'ouvrier a probablement ouvert sa lampe, et l'aura détériorée postérieurement à l'accident.

Sur un bouveau qui réunit les sièges d'extraction n° 7 et n° 12 avaient été ouvertes de petites exploitations dans deux couches dénommées *Sans nom* et *Veine du huit*, appartenant à une série plus grisouteuse que le reste du gisement. L'aérage de la première de ces deux couches, où une taille seulement était activée, se rendait sur la deuxième couche.

L'accident est arrivé un dimanche. Un des ouvriers descendus pour procéder à quelques réparations, s'était rendu, pour chercher un outil, dans la « Veine du huit ». Il rencontra, dans cette couche, ou dans le bouveau même, une atmosphère grisouteuse qu'on a présumé provenir, en partie du moins, de la couche « Sans Nom », où l'accumulation avait pu être favorisée par la non fermeture d'une porte régulatrice dans le bouveau.

La lampe dont l'ouvrier était porteur était une lampe de porion (à double toile sans cuirasse) d'un degré de sûreté fort limité et dont, en outre, la fermeture était incomplète.

Le grisou s'enflamma à cette lampe, brûla mortellement l'ouvrier; l'explosion violente se propagea sur une grande longueur du bouveau et causa des blessures sérieuses à deux autres ouvriers arrêtés à 200 mètres environ de l'inflammation initiale.

Un boute-feu fit exploser des cartouches de dynamite à l'air libre dans une costresse de Léopold ; l'explosion provoqua une inflammation qui occasionna des brûlures à un porion et détermina un incendie avec dégâts matériels importants. (Le chantier était très sec et poussiéreux.)

L'accident est arrivé dans le chantier couchant de la couche Veine d'Or, en plein poste d'abatage. La mine était, encore à cette époque, classée comme non grisouteuse. Cependant on y faisait usage de lampes de sûreté (Mueseler) ; mais il a été constaté que maints ouvriers étaient porteurs de fausses clefs permettant d'ouvrir les lampes.

Par la voie d'une des tailles (la taille n° 7), on venait de retrouver à des travaux

Nos d'ordre	DATES des inflammations	NOMS des MINES	Désignation des PUIITS	Profondeur de l'étage mètres	COUCHES exploitées	Ouvriers		CAUSE de l'inflammation
						tués	blessés	
52	8 décembre 1898 14 ¼ heures	Auvelais-St-Roch (Namur)	N° 2	156	Grande Veine	»	3	Coup de mine VIII
53	21 janvier 1899 12 ¼ heures	Houssu (Centre)	N° 9	703	Bouveau	»	1	Inflammation par la mèche d'une mine IX
54	24 janvier 1899 16 heures	Nord de Charleroi (Charleroi)	N° 6	390	Plateure	»	»	Lampe non de sûreté I
55	18 novembre 1899 2 ½ h.	Lonette (Liège)	Retinne	395	Quatre-Jean	»	4	Ouverture de lampe II
56	12 mars 1900 7 heures	Arsimont (Namur)	N° 2	350	Maréchaux	»	3	Ouverture de lampe II

Résumé des principales circonstances de l'accident

exécutés précédemment par un autre étage. Le retrouage d'abord un simple trou de fleuret, fut successivement agrandi jusqu'à 0^m20 de diamètre.

Du grisou, accumulé dans les travaux abandonnés, s'échappa par cette ouverture et passa sur les ouvriers. Un certain nombre de ceux-ci eurent leurs lampes éteintes. L'un d'entre eux eut recours à un compagnon, qui avait conservé du feu, pour rallumer sa lampe. Les deux lampes furent ouvertes: l'explosion se produisit.

Une petite mine, chargée de 50 grammes de dynamite et destinée à dépecer un bloc soulevé par une forte charge, fut tirée dans la voie de retour d'air d'un chantier pris avec aérage descendant. Elle enflamma le grisou contenu dans des excavations existant au toit de la galerie.

Un boute-feu, après les constatations d'usage, avait remis à un bouveleur un morceau d'amadou enflammé pour mettre le feu à la mèche d'une mine forcée à front d'un bouveau: les étincelles de la mèche allumèrent du grisou qui se trouvait à l'un des angles de la galerie.

Un ouvrier arrivant à son travail, en tête d'une communication de 5 mètres pratiquée en veine au delà d'un dérangement, enflamma une accumulation de grisou dont il ignorait l'existence. L'aérage était peu satisfaisant. Le siège était classé comme non grisouteux.

A la sortie d'une taille, se produisait une légère descente de l'air, par suite d'un dérangement; une cassure dégagant du grisou avait accumulé en ce point un matelas de gaz inflammables; en vue de rallumer une lampe qui s'était éteinte dans le grisou, deux ouvriers ouvrirent leurs lampes: une inflammation se produisit, brûlant quatre ouvriers.

On pratiquait un remontage de taille au delà d'un dérangement; à la reprise du travail, le lundi matin, le sommet du montage était infesté de grisou; un ouvrier actionna le ventilateur installé au pied de la ligne de guidons soufflants; le bouchon de grisou descendit et arrivait dans la voie au moment où un autre ouvrier, après avoir ouvert sa lampe, en opérait le rallumage. Une inflammation se produisit.

Nos d'ordre	DATES des inflammations	NOMS des MINES	Désignation des PUITS	Profondeur de l'étage mètres	COUCHES exploitées	Ouvriers		CAUSE de l'inflammation
						tués	blessés	
57	27 mars 1900 20 ¼ h.	Ressaix (Centre)	Ressaix	318	St-Ursmer	»	2	Lampe défectueuse (?) IV
58	14 mai 1900 24 heures	Centre de Gilly (Charleroi)	St-Bernard	350	Naye à Bois	1	5	Lampe défectueuse IV
59	20 juin 1900 8 heures	Ressaix (Centre)	Leval	400	Veine de 0 ^m 50	»	1	Lampe défectueuse IV
60	12 juillet 1900 16 ¼ h.	Centre de Gilly (Charleroi)	Trieu-Albart	Surf.	—	1	1	Inflammation à la surface XI

Résumé des principales circonstances de l'accident

Un coupeur-mur, en montant dans une taille qui n'avait pas été visitée depuis quatre heures environ, a pénétré dans une accumulation locale de grisou, à l'angle de la taille; le gaz s'est enflammé dans sa lampe et l'inflammation s'est propagée au dehors en brûlant grièvement l'ouvrier et un compagnon. On a attribué l'accident à certaines défauts de la lampe, non hermétiquement serrée.

On a toutefois mis en doute les dires des victimes et émis l'hypothèse du tir d'une mine.

Une inflammation de grisou s'est produite dans une voie d'un chantier au contact d'une lampe défectueuse, et s'est propagée sur une assez grande longueur, brûlant quatre ouvriers du chantier; le coup de vent, arrivant dans le puits d'exhaure, donna une nouvelle flamme au contact des deux lampes, non de sûreté, qu'utilisaient indûment deux machinistes dans ce puits.

La ventilation de ces travaux laissait beaucoup à désirer, et l'enquête a révélé de multiples négligences dans l'entretien des lampes.

Un hiercheur s'étant rendu au pied d'un remontage de taille, arrêté depuis six jours, pour y prendre des planches, a été légèrement brûlé par du grisou qui a pris feu dans sa lampe. On a supposé que cette lampe Mueseler était défectueuse et que la toile horizontale avait été remplacée avant l'enquête, qui a révélé des négligences dans l'entretien des lampes.

On procédait aux essais d'un ventilateur installé sur le puits d'exhaure, dont les travaux étaient arrêtés depuis plusieurs mois (depuis l'accident du 14 mai ci-dessus); après un ralentissement ou un arrêt de l'appareil, une inflammation se produisit à la surface, brûlant mortellement un mécanicien et légèrement un autre ouvrier. La mise en marche du ventilateur avait eu pour effet de drainer le grisou des travaux et de l'amener à la surface; l'arrêt avait, en vertu de la force vive du courant ascendant, amené dans la salle d'exhaure (située directement sur le puits), par les trous du plancher laissant passer les tiges des pompes, une forte proportion de gaz qui s'est enflammé probablement à la pipe du mécanicien où à une autre flamme. Le bâtiment d'exhaure fut détruit.

Nos d'ordre	DATES des inflammations	NOMS des MINES	Désignation des PUITS	Profondeur de l'étage mètres	COUCHES exploitées	Ouvriers		CAUSE de l'inflammation	Résumé des principales circonstances de l'accident
						tués	blessés		
61	5 octobre 1900 22 heures	Couchant du Flénu (Couchant de Mons)	N° 2	387	Gade	»	2	Inflammation par lampe V	Un hiercheur avait déposé sa lampe sur le mur d'une voie, au paret; une cassure située à proximité donnait du grisou; l'ouvrier vit la flamme de sa lampe bleuir et osciller: d'un mouvement brusque, il voulut la ramener dans l'axe de la voie, mais la flamme traversa les toiles et provoqua une légère inflammation de grisou. La lampe était du type Mueseler, en bon état.
62	12 octobre 1900 18 heures	La Louvière (Centre)	N° 5	600	6 Paumes	»	1	Ouverture de lampe II	La victime a mis le feu à une accumulation de grisou, en tête d'une taille, en voulant rallumer sa lampe après l'avoir ouverte. (Elle a prétendu qu'une pierre tombant du toit avait brisé le verre et causé l'inflammation, version inadmissible et contredite par les faits de l'enquête.)
63	14 décembre 1900 6 1/2 h.	Bascoup (Centre)	N° 5	336	Limet de l'Ecurie	»	3	Inflammation par lampe à feu nu I	Un ouvrier pénétrait dans un remontage de taille au-delà d'un dérangement, à la reprise du travail; le crachet dont il était porteur enflamma le grisou accumulé à front pendant l'interruption de travail. Lui et ses deux compagnons furent légèrement brûlés. Le siège était classé comme non grisouteux.
64	11 février 1901 6 heures	Bernissart (Couchant de Mons)	N° 1 (Négresse)	160	Bouveau	»	1	Inflammation par lampe à feu nu I	Un nouveau montant était en creusement vers les remblais de la couche Petite Veine; à la reprise du travail, le lundi matin, un ouvrier provoqua une inflammation de grisou qui s'alluma au crachet fixé à sa calotte de cuir. Le grisou provenait des fissures d'anciennes exploitations proches. Le siège était classé comme non grisouteux.
65	2 mars 1901 4 1/2 h.	Auvelais St-Roch (Namur)	N° 2	156	Ledoux	»	3	Ouverture de lampe II	Les ouvriers ont prétendu que du grisou accumulé dans une excavation, au ciel d'une voie intermédiaire, s'est enflammé dans une lampe Mueseler que l'un d'eux tenait en bouche. Aucune défektivité n'a été relevée à cette lampe ni à celles des autres ouvriers. Il est probable qu'il s'agit simplement d'une ouverture de lampe.
66	18 avril 1901 10 heures	Réunis de Charleroi (Charleroi)	N° 12	620	Duchesse	»	»	Inflammation par lampe V	Un ouvrier avait suspendu sa lampe Mueseler à un boisage à 0 ^m 40 du mur lorsque s'apercevant qu'elle marquait au grisou, il la retira brusquement: ce mouvement communiqua le feu au grisou qui s'échappait par une cassure du mur. On constata que le verre de la lampe portait à, sa partie supérieure, deux éclats, dont l'un créait une communication directe avec l'atmosphère. En retirant sa lampe échauffée par le grisou, l'ouvrier aura déterminé la rupture du verre. On était à proximité du crochon de la veine.

Nos d'ordre	DATES des inflammations	NOMS des MINES	Désignation des PUIITS	Profondeur de l'étage mètres	COUCHES exploitées	Ouvriers		CAUSE de l'inflammation
						tués	blessés	
67	26 avril 1901 21 1/2 h.	Buisson (Couchant de Mons)	No 3	728	Bouleau	19	»	Coup de mine VIII
68	7 mai 1901 1 heure	Aiseau-Presles (Charleroi)	St-Jacques	222	St-Barbe	»	2	Allumage par la mèche d'une mine IX
69	18 octobre 1901 19 heures	Strépy et Thieu (Centre)	St-Alphonse	460	6 Paumes	»	2	Coup de mine VII

Résumé des principales circonstances de l'accident

Le coup de feu s'est produit dans un chantier pris en vallée, au niveau de 764 mètres; une forte mine, chargée au minimum de 1 kilog. de grisoutine (nitroglycérine 25 %, cellulose 3 1/2 %, nitrate d'ammoniaque 71 %, cendres 1/2 %), tirée au coupage de la voie costresse principale, a provoqué une inflammation de grisou, aggravée et propagée par les poussières. La costresse coupait la taille inférieure en deux portions, l'une étant prise en *parel* sous la voie. L'explosion s'est propagée dans deux directions: d'une part dans la costresse, d'autre part dans la taille et la première voie, d'où, redescendant par le premier plan incliné, la flamme a rejoint le premier courant dans la costresse, et a suivi celle-ci contre le courant d'air, brisant les portes d'aéragé; en passant vis-à-vis d'une vallée située à quelque distances du front, le courant enflammé est descendu dans celle-ci, laissant de nombreuses traces de son passage et causant la mort de tous les ouvriers. L'explosion s'est propagée dans la costresse contre le courant d'air, y a fait une dernière victime à 230 mètres de son point de départ, a incendié une porte 50 mètres plus loin et s'est éteinte à 310 mètres de son origine dans une partie de voie humide.

Le sens de propagation de la flamme était clairement indiqué et les croûtes de coke étaient orientées en sens inverse de ce sens de propagation.

L'endroit où la mine a été tirée était peu poussiéreux; il a fallu une accumulation de grisou, rendue possible par le caractère franchement grisouteux de la veine et un aéragé peu actif en cet endroit, pour amorcer l'inflammation.

Une petite mine destinée à abattre un coin de faux toit dans un coupage de voie, fut chargée de 50 grammes de dynamite et amorcée à la mèche. Au moment de la mise à feu de celle-ci, les étincelles enflammèrent le grisou qui se dégageait au toit par une cassure transversale située à 2 mètres du front. L'explosion de la mine suivit.

Une mine de 0^m85 de longueur, chargée de 250 grammes de poudre en grains, était forée dans un limet de charbon, au coupage d'une voie, pour enlever au mur 1 mètre d'escailleries très charbonneuses. L'amorçage se faisait au fétu. La détonation de la charge provoqua une violente explosion: la flamme se répandit dans la galerie et dans un plan incliné voisin, brûlant trois ouvriers. La couche n'était pas connue comme grisouteuse; on a supposé que du grisou a été dégagé, par l'explosion de la mine, des escailleries très charbonneuses et du limet de charbon; l'inflammation

Nos d'ordre	DATES des inflammations	NOMS des MINES	Désignation des PUIITS	Profondeur de l'étage mètres	COUCHES exploitées	Ouvriers		CAUSE de l'inflammation	Résumé des principales circonstances de l'accident
						tués	blessés		
70	28 janvier 1902 7 heures	Gives (Liège)	Saint-Paul	255	Dri Veine	»	1	Inflammation par lampe à feu nu I	<p>du gaz aura été aggravée par les poussières fines et sèches qui se trouvaient dans la voie. Certains ont même attribué à celles ci uniquement la cause de l'inflammation. L'aérage de ces travaux était défectueux et a pu permettre l'accumulation de grisou notamment dans une partie de taille supérieure à la voie, non aérée.</p> <p>Un ouvrier pénétrait dans une taille arrêtée depuis deux jours lorsque sa chandelle mit le feu à une petite accumulation de grisou située en tête de la taille. — L'aérage se faisait en rabat-vent, après avoir passé dans des tuyaux soufflants ; — le siège était classé comme non grisouteux.</p>
71	20 février 1902 8 1/2 h.	Monceau-Fontaine (Charleroi)	N° 17	654	Veine de 0m50	»	»	Cause indéterminée. Inflammation par étincelles ou lampe défectueuse XI	<p>Une <i>balance</i> desservait un petit puits intérieur destiné à faire descendre au niveau principal d'étage les produits d'un sous-étage. La poulie et sa charpente étaient installées dans une excavation de 4 mètres de hauteur au dessus de la couronne du bouveau d'accès, à 20 mètres environ de la veine de 0m50. Le boisage est revêtu de brindilles et fagots. Pendant le fonctionnement de la balance, une gerbe d'étincelles jaillit aux sabots, en fonte, du frein et fut suivie immédiatement d'une inflammation qui détermina un commencement d'incendie des fagots du revêtement. On n'avait jamais constaté de grisou dans cette excavation dépourvue de tout dispositif d'aérage ; après l'accident on y constata des amas de grisou.</p> <p>Il s'agirait donc d'une inflammation de grisou par une gerbe d'étincelles ; toutefois, comme les lampes des ouvriers présents n'ont pu être examinées de suite après l'accident, on s'est demandé si l'une d'elles n'avait pas été la cause déterminante de l'inflammation.</p>
72	20 février 1902 22 1/2 h.	Kessales (Liège)	Bon-Buveur	175	Montage en pierres	»	1	Inflammation par lampe défectueuse IV	<p>Une inflammation du grisou s'est produite à front d'un montage, au moment où des pierres s'abattaient du « vif-thier » en donnant un fort dégagement de grisou. Une des lampes éclairant le front (lampe Mueseler type non cuirassée) présentait un joint imparfait entre la cheminée et la toile horizontale, et la coiffe était écrasée. Le montage donnait toujours lieu à un abondant dégagement de grisou.</p>
73	26 décembre 1902 8 heures	Quatre-Jean (Liège)	Mairie	245	2e Miermont	»	1	Ouverture de lampe II	<p>Un ouvrier a été brûlé légèrement par une inflammation de grisou survenue dans l'angle supérieur d'une taille chassante. La lampe de la victime fut retrouvée en bon état, mais non fermée à clef. La victime aura vraisemblablement ouvert sa lampe.</p>

Nos d'ordre	DATES des inflammations	NOMS des MINES	Désignation des PUIITS	Profondeur de l'étage mètres	COUCHES exploitées	Ouvriers		CAUSE de l'inflammation	Résumés des principales circonstances de l'accident
						tués	blessés		
74	30 décembre 1902 23 heures	Tamines (Namur)	St ^e -Eugénie	490	Petites Veines	»	»	Coup de mine VIII	Une mine chargée de 100 grammes de nitroferite n° 1 (explosif considéré comme « de sûreté » avant les expériences de Frameries), amorcée à la mèche et creusée au bosseyement d'une voie intermédiaire, a provoqué une inflammation de grisou suivie d'un commencement d'incendie : du grisou brûlait, se dégageant en certaine abondance par une cassure du mur. L'endroit de la mine était en dehors du courant d'air.
75	5 juin 1903 21 1/2 h.	Aiseau-Presles (Charleroi)	Saint-Jacques	125	Saint-Jacques	1	3	Allumage par la mèche d'une mine IX	Une petite mine, chargée d'une demi-cartouche (50 grammes) de dynamite et amorcée à l'aide de deux mèches, était préparée au coupement de la taille supérieure d'un chantier. Lorsque le boute-feu mit le feu à l'une des mèches à l'aide d'un morceau d'amadou, une inflammation de grisou se produisit. Une cassure du toit donnait du grisou à 2 mètres en arrière de la mine et l'on travaillait à l'abatage dans la taille.
76	8 août 1903 23 heures	Ciply (Couchant de Mons)	Ciply	290	Bouveau	»	2	Rupture d'un verre de lampe III	A front d'un bouveau en recarrage, pendant un éboulement, une pierre vint briser le verre d'une lampe déposée contre une saillie de la paroi, à peu de distance du sol et provoqua une inflammation de grisou. L'éboulement avait eu pour effet de brasser le grisou qui se trouvait à couronne de la galerie et de créer ainsi une atmosphère explosible au niveau de la lampe.
77	8 septembre 1903 7 heures	Appaumée-Ransart (Charleroi)	Appaumée	428	Petite Masse	»	4	Inflammation par lampe non de sûreté I	Un ouvrier, portant sa lampe en bouche, arrivait à la tête d'une taille prise en défoncement lorsqu'une accumulation de grisou prit feu à la flamme de sa lampe. Cette lampe comportait une simple toile percée à la partie supérieure d'un trou de 4 millimètres. Le siège était classé comme non grisouteux.
78	23 octobre 1903 5 heures	Centre de Jumet (Charleroi)	Saint-Louis	295	1 ^{re} Veine	»	»	Coup de mine VIII	On coupait les voies à la dynamite. Dans la galerie de retour d'air de la 6 ^e taille on avait déjà tiré six mines. Une septième, de 0 ^m 40 de profondeur, fut chargée d'une cartouche de dynamite et amorcée par deux détonateurs et deux mèches. Du grisou, s'échappant par une cassure non aperçue auparavant, s'enflamma. Il n'y eut pas d'accidents de personnes, mais il résulta de cette inflammation un incendie souterrain dont on ne fut maître qu'au bout de plusieurs jours.
79	30 janvier 1904 18 heures	Gouffre (Charleroi)	N° 9	150	Veiniat	2	»	Coup de mine VIII	On creusait une communication entre les deux puits : après un chassage dans un veiniat, on achevait un bouveau dans des terrains dérangés ; deux petites mines, chargées de 200 et 100 grammes de Favier n° 1, tirées simultanément à l'électricité,

Nos d'ordre	DATES des inflammations	NOMS des MINES	Désignation des PUITS	Profondeur de l'étage mètres	COUCHES exploitées	Ouvriers		CAUSE de l'inflammation	Résumés des principales circonstances de l'accident
						tués	blessés		
80	20 avril 1904 3 heures	Bonne-Espérance à Lambusart (Charleroi)	N° 1	558	Petit défoncement	»	»	Coup de mine VIII	provoquèrent une inflammation de grisou qui se propagea jusqu'à l'envoyage, brûlant mortellement deux ouvriers et légèrement trois autres. Les mines avaient mis à jour une coupe dégageant du grisou dont l'inflammation s'est propagée, après un temps appréciable, à la nappe de grisou qui existait sans doute à couronne du bouveau et n'avait pas été décélée lors de l'examen fait à la lampe par le boute-feu. Une mine, chargée de 175 grammes de nitroferrière, était forée au coupement d'une voie pratiquée à l'intersection d'un plat et d'un dressant, à proximité d'une petite queue de charbon. L'explosion enflamma le grisou qui se dégageait par cette dernière.
81	16 décembre 1904 8 heures	Agrappe (Couchant de Mons)	N° 12 (Crachet)	750	Tant de laies	»	»	Inflammation par lampe défectueuse IV	Une inflammation de grisou suivie d'un commencement d'incendie s'est produite à front de la costresse d'un chantier ; on a supposé qu'un soufflard de grisou s'est formé par une cassure du mur et que le gaz s'est enflammé à une lampe défectueuse ou mal fermée, pendue à un boisage. L'organisation du contrôle des lampes laissait à désirer et la lampe mise en cause avait été maniée avant l'enquête.
82	4 janvier 1905 23 heures	Trieu-Kaisin (Charleroi)	N° 6	210	Ancien envoyage	»	3	Lampe non de sûreté I	On utilisait pour le service des travaux de réparation du puits d'aérage, un ancien envoyage aboutissant à des travaux abandonnés depuis une cinquantaine d'années. Des ouvriers pénétrèrent dans cet envoyage avec des lampes non de sûreté. Du grisou envahit l'envoyage, et il se produisit une inflammation qui brûla trois ouvriers, dont un assez grièvement. Il en résulta aussi un incendie souterrain.
83	7 juillet 1905 9 heures 50	Bois de La Haye (Charleroi)	N° 4 (Viernoy)	650	Couche D	16	3	Rupture de l'ampoule d'une lampe électrique VI	Dans une des voies de roulage intérieures d'un chantier en plateure, l'ampoule d'une lampe électrique, dont le verre protecteur n'était pas étanche, s'est brisée à un moment où l'atmosphère ambiante était fortement grisouteuse. (Cet accident est relaté avec plus de détails au chapitre IV).
84	28 octobre 1905 3 1/2 heures	Espérance et Violette Liège)	Bonne- Espérance	283	Sept- Poignées	»	»	Coup de mine VII	Une mine légèrement plongeante, forée au mur au bossement de la voie de roulage, fut chargée de 400 grammes de poudre noire ; la charge ne fit que partiellement ses terres et enflamma du grisou qui se dégageait par une cassure du toit à 4 mètres en arrière de la mine ; on travailla à éteindre la flamme en bouchant la fissure à l'aide d'argile, mais il fallut enlever 6 mètres de remblai, car la fissure se prolongeait dans ceux-ci et la flamme régnait sur toute la longueur de la cassure.

Nos d'ordre	DATES des inflammations	NOMS des MINES	Désignation des PUITS	Profondeur de l'étage mètres	COUCHES exploitées	Ouvriers		CAUSE de l'inflammation
						tués	blessés	
85	3 décembre 1905 4 1/2 heures	Masses-Diarbois (Charleroi)	N° 5	321	Grosse- Masse	»	9	Ouverture de lampe II
86	28 juin 1906 13 heures	Ham-sur-Sambre (Namur)	Saint-Albert	200	Hazard	»	2	Ouverture de lampe II
87	18 juillet 1906 15 1/2 h.	Beaulieusart (Charleroi)	N° 1	590	Paul	»	»	Causes diverses. Inflammation par étincelle d'outils XI

Résumé des principales circonstances de l'accident

Les ouvriers ont prétendu avoir entendu, au moment de la mise à feu, après les constatations réglementaires d'absence du grisou, un craquement du toit auquel ils ont attribué la formation de la cassure donnant le grisou; deux mines horizontales, chargées de 1 kilogr. et 1^k200 de poudre, avaient été tirées impunément quelques instants auparavant, au même endroit.

Une taille d'un chantier avait été abandonnée, sans aérage, le long d'une cassure rejetant la couche dans le mur (les tailles supérieures du chantier étaient déjà dans la couche rejetée). Cette taille était greffée sur une voie intermédiaire et une communication descendant le long du rejet pouvait ramener l'air à cette voie, moyennant l'installation d'une porte, qu'un porion venait d'achever. Il ferma cette porte au moment où les derniers ouvriers à veine remontaient le chantier après la journée finie. La partie abandonnée fut ainsi remise dans le circuit d'aérage: le grisou qui avait rempli la taille fut balayé par le courant d'air et, rejoignant les ouvriers dans les tailles supérieures, éteignit toutes les lampes. Deux ouvriers ouvrirent les leurs et tentèrent de les rallumer à l'aide d'allumettes; une inflammation se produisit, brûlant plus ou moins grièvement neuf ouvriers.

Un montage de 3^m50 de hauteur était pratiqué au delà d'un dérangement dans une voie intermédiaire du chantier; une inflammation de grisou s'y produisit, brûlant l'ouvrier occupé à front et son chargeur qui remplissait un wagonnet.

L'ouvrier avait ouvert sa lampe et, probablement même, travaillait à feu nu.

Un camarade complaisant avait refermé la lampe de suite après l'inflammation, mais en oubliant d'extraire les morceaux de charbon de plusieurs millimètres qui se trouvaient accumulés entre les rebords du pot.

Un ouvrier creusait une « potelle » pour asseoir un étau dans le mur de la couche Paul, comprenant de nombreux « clous » (rognons ferro-siliceux); une étincelle assez forte jaillit sous le choc de l'outil: une flamme s'éleva du mur et persista sous forme de 3 ou 4 becs de gaz. Les rognons dégagèrent un gaz renfermant de l'hydrogène libre; de même, le gaz recueilli par un trou de sonde foré dans la couche contenait 7.6 % d'hydrogène libre (1).

(1) Voir la note de M. l'Ingén. en chef DELACUVELLERIE, publiée dans les *Annales des Mines de Belgique*, t. XII (pp. 1117-28).

Nos d'ordre	DATES des inflammations	NOMS des MINES	Désignation des PUIITS	Profondeur de l'étage mètres	COUCHES exploitées	Ouvriers		CAUSE de l'inflammation
						tués	blessés	
88	12 janvier 1907 1 1/2 h.	Houssu (Centre)	N° 6	597	Veine à laies	»	»	Inflammation par lampe défectueuse IV
89	16 février 1907 10 heures	Mariemont (Centre)	Ste-Henriette	645	Veine de La Hestre	»	»	Coup de mine VII
90	3 avril 1907 19 heures	Agrappe (Couchant de Mons)	N° 3 Grand Trait	850	Veine n° 3	»	»	Cause indéterminée. Inflammation par lampe ou autre cause XI
91	16 mai 1907 6 1/4 h.	Trieu-Kaisin (Charleroi)	N° 8bis	274	4 Paumes	»	2	Rupture de verre III

Résumé des principales circonstances de l'accident

Un ouvrier pénétrait en tête d'une taille lorsqu'il vit une flamme sortir de sa lampe Mueseler qui avait mis le feu à une accumulation de grisou se trouvant en cet endroit. La toile de la lampe avait un trou de 3 × 4 millimètres causé par la pointe du crochet de suspension de la lampe, défectueux au point de pouvoir toucher la toile.

Une mine chargée de 400 grammes de poudre comprimée était forée au mur, au bosseyement de la voie montante d'une taille ; elle fut tirée électriquement ; en revenant après le tir, les ouvriers virent du grisou brûler en becs séparés à 3 mètres de la mine en face du front de la taille, au dessus du remblai, et puis dans la voie montante, à 10 mètres sous la mine. Ces becs longeaient une cassure du toit oblique au front de taille ; toutes les flammes visibles furent éteintes, à l'aide de fines terres. Le surlendemain lundi, un porion passant dans la taille perçut une odeur de brûlé et un échauffement des remblais : dans ceux-ci, le grisou avait continué à brûler pendant 48 heures le long de la cassure ; il fallut les enlever pour éteindre entièrement le grisou.

Deux coupeurs-voies venaient d'arriver à front d'une voie et chargeaient le charbon laissé par les selauneurs de jour ; la lampe Mueseler cuirassée de l'un d'eux était posée sur le mur ; soudain ils virent la lampe entourée de flammes, le grisou sortant d'une fissure du mur s'étant allumé en trois places.

La lampe incriminée a été soumise à des essais de toute espèce à Frameries, sans jamais donner lieu à un passage de flammes. On a émis l'hypothèse — comme aucun usage d'explosif n'était fait dans le chantier — de la possibilité d'inflammation d'une allumette gisant sur le sol et allumée par frottement.

Un montage avec massif central de remblais était en voie d'exécution pour remonter une taille au delà d'un rejet de veine ; ce travail avait 5 mètres de hauteur ; comme l'aérage par tuyaux soufflants n'était plus suffisant et que du grisou s'accumulait dans le montage, on avait décidé de renforcer l'aérage par l'air comprimé.

Un chef-porion était occupé à ouvrir la tuyauterie d'air comprimé, placée au toit de la voie et aboutissant à l'entrée du montage : le robinet s'ouvrit brusquement, un violent remous se produisit, refoulant le grisou du montage sur la lampe du chef-porion posée sur le sol et provoquant une forte explosion : le verre de la lampe était brisé et un éclat était disparu, créant une communication directe avec l'extérieur. — La détérioration du verre remontait à plusieurs heures et le chef-porion ne l'ignorait pas.

Nos d'ordre	DATES des inflammations	NOMS des MINES	Désignation des PUIITS	Profondeur de l'étage mètres	COUCHES exploitées	Ouvriers		CAUSE de l'inflammation
						tués	blessés	
92	19 août 1907 2 1/2 h.	Gouffre (Charleroi)	N° 9	265	Marengo	»	»	Coup de mine VIII
93	3 décembre 1907 fin du poste de nuit	Trieu-Kaisin (Charleroi)	N° 1 (Viviers)	790	Gros Pierre	»	»	Coup de mine VIII
94	1er janvier 1908 2 1/2 h.	Gouffre (Charleroi)	N° 7	329	Mazarin	»	»	Coup de mine VIII
95	19 janvier 1908 4 heures	Couchant du Flénu (Couchant de Mons)	N° 5	798	N° 6	10	8	Explosif mis à feu à air libre (dans une cheminée) X
96	29 février 1908 3 heures	Ghlin (Couchant de Mons)	N° 1	515	N° 19	2	1	Explosion d'une cartouche posée sur le sol X
97	4 juillet 1908 15 heures	Escouffiaux (Couchant de Mons)	N° 1	840	Andrieux	»	»	Rupture du verre d'une lampe III

Résumé des principales circonstances de l'accident

Une mine chargée de 400 grammes de dynamite était préparée au bosseyement (en mur), du plan incliné desservant une taille montante, voisine d'une taille éboulée fermée par une stoupure. L'explosion mit le feu à du grisou provenant de la taille éboulée et des cassures du toit ; un incendie s'en suivit et après divers essais de lutte directe, il fallut abandonner l'étage de 265 mètres en remblayant partiellement les puits d'extraction et d'aérage, vu l'impossibilité de réaliser des barrages étanches.

A l'endroit de l'inflammation, la couche avait plus de 2 mètres d'ouverture ; le remblai, très insuffisant, était complété à l'aide de piles de bois.

A front du coupage d'une voie en dressant, une petite mine de 0^m30, chargée de 100 grammes de Densite n° 1, provoqua une inflammation de grisou suivie d'un léger incendie. La voie, dont l'aérage n'était pas très actif, était de grande hauteur (2^m70) : un boisage supérieur troussait simplement la veine, tandis qu'à 1^m70 de hauteur existaient les chapeaux de soutènement recouverts de fascines : entre les deux boisages existait un vide où se formaient facilement des nappes de grisou, qui ne pouvaient se décèler à l'examen ordinaire.

Un trou de mine horizontal, creusé au coupage d'une voie, fut chargé de 900 gr. de dynamite ; après l'explosion on constata une flamme de grisou analogue à un bec de gaz, sortant des déblais projetés, et qui s'éteignit d'elle-même pendant le déblayement de ces terres. Le grisou provenait d'une cassure du mur.

Une mine de dynamite, tirée pour désancrer une cheminée, provoqua une violente explosion de grisou et de poussières (1).

Un boute-feu a occasionné une explosion de poussières (mine sans grisou) en faisant détoner à l'air libre, sur le sol d'une voie poussiéreuse, une cartouche de Favier n° 1 (1).

A front d'un bosseyement, une pierre se détachant du toit projeta à terre la lampe Mueseler cuirassée d'un ouvrier en brisant le verre ; à l'instant du grisou, qui sortait en abondance par une cassure du mur, s'enflamma. La flamme fut éteinte à l'aide de toiles mouillées. Comme il est difficile de s'expliquer que la lampe ne se soit pas

(1) Voir plus loin (Chapitre IV) des notices plus détaillées sur ces accidents.

Nos d'ordre	DATES des inflammations	NOMS des MINES	Désignation des PUIITS	Profondeur de l'étage mètres	COUCHES exploitées	Ouvriers		CAUSE de l'inflammation
						tués	blessés	
98	20 août 1908 13 1/2 h.	La Louvière (Centre)	Nos 5-6	685	Grande Veine	»	1	Ouverture de lampe II
99	14 février 1909 1 heure	Batterie (Liège)	Batterie	256	Doucette	»	»	Coup de mine VII
100	17 avril 1909 4 1/2 h.	Ressaix (Centre)	Leval	206	Millie	1	2	Coup de mine VIII
101	6 août 1909	Ressaix (Centre)	Saint-Albert	317	Bouveau	»	»	Coup de mine VIII
102	17 septembre 1909 16 heures	Est de Liège (Liège)	Homvent	250	Guillaume	»	2	Inflammation par la mèche d'une mine IX
103	26 novembre 1909 14 heures	Wérister (Liège)	Wérister	540	Bouharmont	»	5	Rupture d'un verre de lampe III

Résumé des principales circonstances de l'accident

éteinte dans sa chute, on a supposé que du grisou brûlait déjà dans la lampe au moment du choc.

Un coupeur voie a été brûlé par une inflammation de grisou qui s'est produite au moment où il rallumait (à l'aide d'allumettes) sa lampe éteinte; après l'accident, la victime où un camarade referma la lampe à l'aide de la clef qui avait servi à l'ouvrir et perfora ensuite d'un coup de picot, la toile et la cheminée de la lampe, pour donner une explication plausible de l'accident.

La ventilation était peu satisfaisante.

Inflammation par la poudre noire à front d'une voie d'exploitation d'une mine peu grisouteuse (1).

Inflammation de poussières causée par une mine de dynamite (1).

Inflammation du grisou par une mine de dynamite tirée à front d'un nouveau (1).

Une mine tirée pour le coupage de la voie mit le feu à du grisou, sans doute par la mèche (1).

Inflammation, par suite de la rupture d'un verre d'une lampe, d'une accumulation de grisou formée au coupement supérieur d'une taille (1).

(1) Voir plus loin (chapitre IV) des notices plus détaillées sur ces accidents.